

## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 12/01/2022

Votre annonce n°22-737 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.  
Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.  
Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP.  
Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

---

### J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24

Département(s) de publication : **94**  
Annonce No **22-737**

---

I. II. IV. V. VI.

### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, Charenton-le-Pont, F, Courriel : [marchespublics@charentonlepont.fr](mailto:marchespublics@charentonlepont.fr), Code NUTS : FR107

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

#### SECTION II : OBJET

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** PRESTATIONS DE CONTROLES ET DE VERIFICATIONS TECHNIQUES ET PERIODIQUE DE DIVERSES INSTALATIONS DE LA VILLE

Numéro de référence : AO2112

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 71356100

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** Le présent accord-cadre concerne les vérifications périodiques réglementaires en exploitation de diverses installations de la Ville, conformément aux textes réglementaires relatifs aux Etablissements recevant du public et aux dispositions du Code du Travail. Lesdits contrôles et vérifications devant être réalisés par des organismes de contrôle agréés. Le Pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : ce choix se motive par le fait que l'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles "par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents".

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

**II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :**

Valeur 234 853,2 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Contrôle technique

**SECTION II : DESCRIPTION**

**OBJET : PRESTATIONS DE CONTROLES ET DE VERIFICATIONS TECHNIQUES ET PERIODIQUE DE DIVERSES INSTALATIONS DE LA VILLE**

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71356100

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Forme de l'accord-cadre: à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre unique. Concernant les prestations de contrôles périodiques et réglementaires, le prix est forfaitaire. En revanche, le prix est unitaire concernant les prestations de contrôles ponctuels. Montant maximum pour la période initiale soit 24 mois : 50 000euros HT. Ce montant sera identique pour la période de reconduction.

### II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40%

2. Valeur technique: La méthodologie mise en œuvre pour la planification et l'exécution des contrôles techniques réglementaires. Les délais moyens d'établissement des devis, des rapports d'intervention / Pondération : 25%

3. Valeur technique: Les moyens humains techniques et administratifs mis à disposition pour l'exécution spécifiques de ce marché, les qualifications et niveaux de compétence / Pondération : 15%

4. Prix des prestations / Pondération : 60%

5. Prix: DPGF / Pondération : 50%

6. Prix: BPU / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : voir ci-dessus

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Le marché est conclu pour une période initiale de 24 mois. Le marché est reconduit de façon expresse. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de la période de reconduction est de 24 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.

Mots descripteurs : Contrôle technique

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

Explication :

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2021/S 147-391663 du 28/06/2021

#### IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

#### IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

## **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

**Marché n° : AO2112**

**Lot n° :**

**Intitulé : Prestations de contrôles et de vérifications techniques et périodiques de diverses installations de la Ville**

**Un marché/lot est attribué : oui**

**V.1) Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

**V.2) Attribution du marché**

**V.2.1) Date de conclusion du marché : 6 janvier 2022**

**V.2.2) Informations sur les offres**

\* Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

**V.2.3) Nom et adresse du titulaire**

DEKRA Industrial SAS , Centre d'Affaire la Boursidière, rue de la Boursidière H. CS 20003 , 92357, Le PLESSIS ROBINSON Cedex, F, Code NUTS : FR107

Le titulaire est une PME : non

**V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 67 426,60

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

**V.2.5) Information sur la sous-traitance**

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

L'Accord-Cadre est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance en mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique, 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, 77008, Melun, F,  
Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), Fax : (+33)  
1 60 56 66 10

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

**VI.4.3) Introduction de recours :**

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, 77008, Melun, F,  
Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), Fax : (+33)  
1 60 56 66 10

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

12 janvier 2022

---

**Eléments de facturation :**

*Classe de profil :* Commune

*Siret :* 21940018100018

*Libellé de la facture :* Commune de Charenton-le-Pont Direction des Finances 48 rue de Paris, F-94220 Charenton-le-Pont.

---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 13 février 2022

*Objet de l'avis :* prestations de contrôles et de vérifications techniques et périodique de diverses installations de la ville

*Nom de l'organisme :* Commune de Charenton-le-Pont